

S.P.I.I POLYGONE

SARL au capital de 148.850 €
MARCQ EN BAROEUL (59700), 393 rue du Général de Gaulle
RCS LILLE METROPOLE – SIREN 430 389 593

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

Le 27 avril,

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
DE TRANSFORMATION DE LA SOCIETE S.P.I.I POLYGONE

1ent- La société dénommée **ABAQUE**, Société Privée à Responsabilité Limitée de droit belge, au capital de 100.000 €, dont le siège est à Tournai (BELGIQUE), 101 Rue d'Ormont (K) 7540, immatriculée au registre des personnes morales de TOURNAI (Belgique), sous le numéro 0894.545.183.

2ent- Monsieur Daniel Louis **D'HONDT**, gérant de société, époux de Madame Marie-Christine **BIBETTE**, demeurant à WASQUEHAL (59290) 6 B avenue du Maréchal Lyautey.

Né à PERENCHIES (59840) le 23 novembre 1956.

Marié à la mairie de VERLINGHEM (59237) le 5 octobre 1982 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Raphaël GHESQUIERES, notaire à TOURCOING (59200), le 4 octobre 1982.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

3ent- Monsieur Edouard Alexandre Robert **D'HONDT**, responsable de programmes, demeurant à SAINGHIN-EN-MELANTOIS (59262) 427 rue du Grand Sainghin.

Né à LESQUIN (59810) le 13 avril 1981.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Tous trois ci-après dénommés les « **Associés** ».

Les Associés de la société dénommée **S.P.I.I POLYGONE**, Société à responsabilité limitée au capital de 148 850,00 €, dont le siège est à MARCQ EN BAROEUL (59700), 393 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 430 389 593 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE, se sont réunis au siège de l'office notarial soussigné, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation qui leur a été faite par la gérance par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à tous les associés le 7 avril 2026.

L'assemblée est présidée par Monsieur Daniel D'HONDT, gérant de la société.

Monsieur le Président constate que sont présents :

- La société ABAQUE, dont le mandataire est Monsieur Daniel D'HONDT, possédant 14.373 parts sociales ;
- Monsieur Daniel D'HONDT, possédant 385 parts sociales ;
- Monsieur Edouard D'HONDT, possédant 127 parts sociales.

DS
DD

DS
DD

DS
ED

Est absente et excusée :

- La société Forvis Mazars, Commissaire aux comptes de la société.

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée les documents suivants, conformément à l'article R. 223-19 du Code de commerce :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- les copies et les récépissés des lettres de convocation à l'assemblée adressées aux associés sous la forme recommandée avec demande d'avis de réception.

Le Président indique que le texte des résolutions ainsi que le rapport de la gérance ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée, en même temps que la convocation à la présente assemblée ; il déclare, en outre, que ces documents ont été mis à la disposition des associés, au siège social, quinze jours avant la date de la présente assemblée, afin que chaque associé puisse en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transformation de la société en société par actions simplifiée.

Monsieur le Président donne lecture du rapport établi par la gérance.

Puis, Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Puis, plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes aux termes duquel ce dernier a, conformément à l'article L223-43 du Code de commerce, apprécié la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers, approuve expressément l'ensemble des termes de ce rapport, dont copie est annexée aux présentes. **Annexe n°1**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée, constatant que toutes les conditions légales de validité de leur décision sont réunies, décident de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée, en conséquence de la décision qu'ils viennent de prendre de transformer la société en société par actions simplifiée, et après avoir pris connaissance des statuts de la société

DS
DD

DS
DD

DS
ED

sous sa nouvelle forme qui leur sont proposés, décident d'adopter article par article ces nouveaux statuts, dont le texte demeurera annexé au présent procès-verbal. **Annexe n°2**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée nomme en qualité de premier président de la société par actions simplifiée, la société ABAQUE, qui déclare accepter les fonctions qui sont confiées et n'avoir aucun empêchement à leur exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'adoption de la forme de la société par actions simplifiée n'entraînera pas de modification de la date de clôture de l'exercice en cours qui demeure fixée au 30 juin de chaque année, et pour l'exercice en cours au 30 juin 2026.

Les comptes de cet exercice seront établis, contrôlés et présentés à l'assemblée conformément aux modalités prévues par les nouveaux statuts et les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs à tout clerc et collaborateur de l'office notarial de Maître David GAUTIER, Notaire à LILLE (Nord), ou à toute autre personne à leur convenance, de pour eux et en leur nom faire au Tribunal de Commerce tous dépôts et modifications au Registre du Commerce et des Sociétés concernant la société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôts de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IDENTITÉ DE RÉGIME FISCAL

La présente transformation n'entraîne pas modification du régime fiscal de la société, la société issue de la transformation relevant du même régime fiscal que la société transformée.

DÉCLARATIONS

Le représentant de la société transformée déclare qu'elle n'a été, n'est et n'est pas susceptible d'être à ce jour en règlement ou liquidation judiciaire.

Un extrait de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés ainsi qu'un état des privilèges, nantissemements pouvant grever son patrimoine sont demeurés annexés.

ENREGISTREMENT

L'acte est soumis au droit d'enregistrement sur état de CENT VINGT-CINQ EUROS (125 EUR).

DS
DD

DS
DD

DS
ED

FORMALITÉS - SIGNIFICATIONS

Une insertion légale sera effectuée par les soins du notaire soussigné, et une copie authentique des présentes sera adressée au greffe du tribunal de commerce ou au greffe du tribunal des activités économiques compétent.

Un extrait des présentes sera signifié aux créanciers inscrits.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l’exécution des présentes et de leurs suites, il est fait élection de domicile au siège de la société issue de la transformation.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes seront supportés par la société issue de la transformation.

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Fait à :

Associés	Paraphes	Signatures
ABAUUE	DS DD	DocuSigned by: D'HONDT Daniel E65404D7E5B441F...
Daniel D'HONDT	DS DD	DocuSigned by: D'HONDT Daniel E65404D7E5B441F...
Edouard D'HONDT	DS ED	DocuSigned by: Edouard D'HONDT F91A02AFEA67430...